



1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom commercial

AT 44 liquide (F)
Code-Nr. 152500

Fabricant / fournisseur

WEICON GmbH & Co. KG
Königsberger Straße 255, DE-48157 Münster
Boîte postale 84 60, DE-48045 Münster
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0, Fax ++49(0)251 / 9322-244
E-Mail : info@weicon.de
Internet : www.weicon.de

Service des renseignements

Abteilung Angebote, Verkauf, Export
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0

Renseignements en cas d'urgence

Giftnotruf Bonn: Bei Vergiftungen (in case of poisoning)
Téléphone ++49(0)228-19 240

Conditions d'utilisation recommandées

Liquides Techniques

2. Identification des dangers

Classification - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

R10

Xn; R65

Phrases R

10 Inflammable.

65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Étiquetage - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Remarques relatives à l'étiquetage

Produit classé et étiqueté d'après les Directives européennes.

Xn Nocif

Phrases R

10 Inflammable.

65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Phrases S

16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

2 Conserver hors de la portée des enfants.

23 Ne pas respirer les vapeurs.

29 Ne pas jeter les résidus à l'égout.

62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.



3. Composition/informations sur les composants

Description

Mélange d'huiles, de solvants et d'additifs.

Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - 67/548/CEE
64742-47-8	265-149-8	distillats légers (pétrole), hydrotraités; Kérosène - non spécifié	25 - 50	Xn R 10-65

4. Premiers secours

Après inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.
En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si les troubles persistent, consulter un spécialiste.

Après ingestion

Si le produit est avalé, ou si l'on vomit le produit, risque de pénétration dans les poumons (risque d'aspiration).
Ne pas faire vomir.
Traitement médical.
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

Remarques s'adressant au médecin / traitement

En cas d'ingestion, procéder à un lavage d'estomac.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Agents d'extinction appropriés

mousse
produits extincteurs en poudre
dioxyde de carbone

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité

eau

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Les travaux d'extinction, de sauvetage et de nettoyage effectués lors du dégagement de gaz d'incendie ou de combustion sans flamme, doivent être réalisés exclusivement avec un appareil respiratoire lourd.

Remarques diverses

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.



6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Les précautions individuelles

Veiller à assurer une aération suffisante.
Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

Les méthodes de nettoyage

Ramasser les résidus avec des produits absorbant les liquides.
Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7. Manipulation et stockage

Précautions lors de la manipulation

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.
Le produit est combustible.

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Protéger du rayonnement direct du soleil.
La température de stockage ne doit pas être supérieure à 50 °C.
Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.
Stocker au sec.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Protection respiratoire

en cas d'aération insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire

Protection des mains

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie, résistance au mouillage]: caoutchouc fluor; 0,7mm; 480min; 60min;

Protection des yeux

lunettes de protection

Protection de la peau

vêtement de protection léger

Mesures générales de protection

Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Ne pas mettre de chiffons imbibés de produit dans les poches de pantalon.
Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.
Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat
liquide

Couleur
gris

Odeur
de solvant

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
plage d'ébullition	130 °C				
Point d'éclair	21 - 55 °C				
Température d'inflammation	> 200 °C				
Limite inférieure d'explosibilité	0,5 Vol-%				
Limite supérieure d'explosibilité	6,5 Vol-%				
Pression de vapeur	20 hPa	20 °C			
Densité	0,825 g/ml				
Solubilité dans l'eau					insoluble

Danger d'explosion

Le produit est non explosif - pourtant on ne peut pas exclure le risque de formation de mélanges de vapeur/air explosifs.

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter

Tenir éloigner de la chaleur.

Produits de décomposition dangereux

oxyde et dioxyde de carbone

Décomposition thermique

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

11. Informations toxicologiques

Haute toxicité/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
Irritation de la peau	Non irritant.			
Irritation des yeux	Non irritant.			
Sensibilisation de la peau	non sensibilisant			

Remarques générales

Marquage distinctif conforme à la procédure de calcul spécifiée dans la Directive CE 1999/45/CE.



12. Informations écologiques

Remarques générales

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.
Ne pas déverser le produit dans les eaux.

13. Considérations relatives à l'élimination

Code déchets	Nom du déchet
07 01 04*	autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques
20 01 13*	solvants

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE. relative aux déchets dangereux

Recommandations relatives au produit

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

Recommandations relatives à l'emballage

Éliminer conformément aux dispositions légales en vigueur.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

UN 1268 DISTILLATS DE PÉTROLE, N.S.A. (Petroleum), 3, III, (D/E), Code de classification: F1

Transport maritime IMDG

UN 1268 PETROLEUM DISTILLATES, N.O.S., 3, III, Marine Pollutant: P

Transport aérien ICAO/IATA-DGR

UN 1268 Petroleum distillates, n.o.s., 3, III

Informations diverses relatives au transport

24h EMERGENCY CONTACT (TRANSPORT) +49(0)178 433 7434 (Consultank Lutz Harder GmbH)

15. Informations réglementaires

Directive COV (composants organiques volatils)

Teneur COV 49 %

(composants organiques volatils)

Valeur COV 435 g/L

(composants organiques volatils)

16. Autres informations

Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

Teneur des phrases R/H contenues dans le chapitre 3 (ne faisant pas référence à la classification du mélange!)

R 10 Inflammable.

R 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.